

INITIATION BROW ARTIST

PROGRAMME FORMATION



(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique)

Cette formation, d'une durée totale de **35 H**, fixe les conditions de la pratique du maquillage permanent sur la zone des sourcils.

La formation comporte deux modules : Un module théorique de **7 H en e-learning** et d'un module de **28 H de pratique** en présentiel.

1/ MODULES DE FORMATION THEORIQUE – 8 UNITES

UNITE 1 : MAQUILLAGE PERMANENT

- Histoire : Tatouage et débuts du maquillage permanent
- Principe du maquillage permanent

UNITE 2 : REGLEMENTATION RELATIVE AU MAQUILLAGE PERMANENT

- Hygiène : Rappel législatif et contrôle des connaissances acquises lors de la formation obligatoire d'Hygiène et Salubrité
- Déclarations et obligations diverses : ARS, DASRI, Assurances : se protéger et protéger sa clientèle
- Comment déclarer son activité : Les différents statuts juridiques (Artisan, Auto-Entrepreneur, Etc.)

UNITE 3 : PROTOCOLE DE PRESTATION

Accueil

- Arrivée de la cliente à son installation (Approfondi en unité 4)

Avant la pigmentation

- Photographie Avant réalisation
- Les 3 V : Visualisation au crayon/ Validation/ Vérification
- Protocole de nettoyage, désinfection, et d'asepsie : Environnement, donneur et receveur

Pendant la prestation

- Posture praticienne
- Respect constant des règles d'hygiènes
- Travailler « proprement » : image du plan de travail

Après la prestation :

- Élimination du matériel souillé : Rappels
- Nettoyage, désinfection, et aseptie : Environnement, donneur et receveur
- Photographie Après réalisation
- Protocole d'information (Approfondi en unité 3)

UNITE 4 : GESTION DE LA CLIENTELE

4.1 Prospection et promotion :

- Identifier ma cible clientèle
- Site internet, outils Google
- Réseaux sociaux professionnels et personnels
- Le parcours client : Recherche, information, comparaison, validation, confirmation
- Photographie : Réalisation, traitement et protection.

4.2 Prise en charge du client

Avant la prestation

- Soigner son image en fonction de sa cible clientèle.
- Accueillir sa cliente et mener le rendez-vous préalable :
 - Explication claire, vulgarisation du vocabulaire pour une compréhension claire de la cliente
 - Apprendre à décoder le non verbal, cerner les motivations, traiter les objections
 - Comment réagir face à demandes exubérantes, les pigmentations à risque, les interdits.
 - Transmission des documents d'informations obligatoires, signature du consentement éclairé, soin pré et post procédure
 - Explication de l'évolution du maquillage permanent et des recommandations d'entretien
- Prise de photographie avant intervention : protection et promotion

Pendant la prestation

- Gestion de la douleur pendant l'intervention
- Interdiction et danger d'utiliser un produit anesthésique pour un non-médecin, même topique
- Vérification régulière de son travail

Après la prestation

- Vérification finale de son travail et validation de la cliente
- Transmissions des conseils et précautions post acte
- Tenue de son fichier client, renseignements obligatoires
- Prise de photographie après intervention
- Fidélisation, rappel des recommandations d'entretien

UNITE 5 : MORPHOLOGIE

5.1 Généralités

- Morphologies et ethnies
- Offrir son expertise pour un service sur mesure
- Analyse de la base naturelle, proposition, adaptation, validation

5.2 Les sourcils

- Morphologie et anatomie
- Visagisme : Formes et corrections

UNITE 6 : TECHNIQUE

6.1 Les sourcils

- La technique du poil à poil
- La technique de l'ombrage
- La technique mixte
- La technique du remplissage
- Atelier pratique autonome

UNITE 7 : COLORIMETRIE

7.1 Généralités

- Bases colorimétriques, les harmonies, les contrastes

- Atelier pratique couleur
- Application au maquillage permanent (Colorimétrie de la peau, Vieillessement de la couleur)

7.2 Pigments

- La chimie des pigments
- Évolution du pigment dans la peau selon sa localisation
- Conformité des pigments (Étiquetage et traçabilité)
- Les différents pigments du marché

UNITE 8 : LE MATERIEL PROFESSIONNEL

- Les différents dermographe et alimentations
- Les différents modules d'aiguilles et leur spécificité
- Lits et fauteuils de soin
- Consommable
- Produits d'hygiène

2/ MODULES DE FORMATION PRATIQUE – 3 UNITES

UNITE 9 : SOINS PREALABLES A LA PIGMENTATION

- Nettoyage et aseptie
- Épilation des zones concernées
- Maquillage et pré-traçage

UNITE 10 : PIQUAGE SUR PEAU SYNTHETIQUE

- Apprentissage et maitrise des différentes techniques : lignage, dégradé, remplissage
- Application locale : sourcils

UNITE 11 : PRATIQUE SUR MODELE / LES SOURCILS

- Application des unités théoriques 3 à 7
- Réalisation de la pigmentation des sourcils technique du poil à poil et/ou ombrage et/ou mixte et/ou remplissage

INITIATION BROW ARTIST

OBJECTIFS – PRÉREQUIS – MOYENS PEDAGOGIQUES



L'action de formation a pour objectifs :

- Maitriser les connaissances théoriques et techniques, **basiques et approfondies**, du maquillage permanent des sourcils
- Capacité à appliquer les enseignements en autonomie et confiance.

Prérequis et public visé :

Vous êtes appliqué (e), délicat (e), vous avez de bonnes notions de maquillage et / ou de dessin.

Accessibilité : En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicap.

Merci de nous fournir votre Attestation de formation d'hygiène et salubrité (indispensable à la pratique du maquillage permanent en France). À défaut, une preuve d'inscription la formation hygiène et salubrité.

Moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle des connaissances :

- Identifiants donnant accès à un espace d'apprentissage en ligne dynamique pour la formation théorique : vidéos, quizz, PowerPoint, points tutorats, chat en ligne, démonstration vidéo des techniques enseignées.
- Support écrit remis à chaque stagiaire.
- Poste de travail complet avec appareils et consommables à disposition
- Évaluation des connaissances acquises lors de la formation par contrôle de la technique sur modèles.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action :

- Grille d'évaluation et travaux pratiques.

Sanction de la formation :

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

En 2022, 100% de nos stagiaires ont validé leur formation. *À noter : Pour obtenir votre attestation, nous exigeons la validation intégrale des blocs de compétences.*

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Théorie : Par la double connexion Formateur / Apprenant : un suivi est réalisé sur le temps de connexion par modules de formations, des points tutorats réguliers font état de l'intégration des unités d'enseignements.
- Pratique : Fiche d'émargement signée par le stagiaire et la formatrice et par demi-journée de formation.

Délais d'accès :

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est variable (entre 1 et 3 mois). La formation BROW ARTIST est programmée tous les deux mois. La programmation peut également être modifiée en fonction de la demande.

Perspective d'évolution à la suite de cette formation :

- Création d'une entreprise (société, micro-entreprise, freelance...)
- Salarié en institut de beauté avec une spécialisation en dermopigmentation
- Spécialisation supplémentaire dans la dermopigmentation réparatrice ou la tricopigmentation.
- Travail en collaboration avec le milieu médical (chirurgie esthétique et réparatrice)

SUBLILINE - 8 RUE NELATON - 75015 PARIS

TEL : 09.81.35.88.89 - EMAIL : CONTACT@SUBLILINE-ACADEMY.COM - SITE WEB : WWW.SUBLILINE-ACADEMY.COM

EURL AU CAPITAL DE 1 000 € - SIRET : 840 862 213 00013- N° DE DECLARATION D'ACTIVITE : 11755768975 - N° TVA INTRA : FR 92840862213 - CODE NAF 9602B

INITIATION BROW ARTIST PLANNING FORMATION



(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du code de la santé publique)

MODULES DE FORMATION THEORIQUE – 8 UNITES

Vous bénéficiez de 14 jours minimum pour suivre vos 7 heures de formation en ligne.
Nous conseillons de suivre les cours en e-learning sur un ordinateur, dans une ambiance calme et studieuse, tout en prenant des notes.

MODULES DE FORMATION PRATIQUE – 3 UNITES

JOUR 1 – 7 HEURES

10h00-10h30	Accueil et présentation du déroulement de la formation pratique
10h30-13h00	Questions/ réponses sur la formation théorique + Entraînement sur peau synthétique (UNITÉ 10)
13h00-14h00	Pause déjeuner**
14h00-18h00	Entraînement sur peau synthétique (UNITÉ 10)

* Nous effectuons la recherche de modèles. Il est toutefois possible de venir avec vos propres modèles. Pour cela, merci de nous prévenir dès le début de votre inscription.

** Merci de prévoir un panier repas afin d'optimiser le temps de pratique sur modèle (Frigo et micro-ondes mis à votre disposition)

JOUR 2 – 7 HEURES – PRATIQUE SOURCILS

10h00-13h30	Pratique sur modèle* (UNITÉ 11)
13h30-14h30	Pause déjeuner**
14h30- 17h30	Pratique sur modèle* (UNITÉ 11)
17h30-18h00	Débriefing de fin de journée

SIGNATURE DU STAGIAIRE

JOUR 3 – 7 HEURES - PRATIQUE SOURCILS

10h00-13h30	Pratique sur modèle* (UNITÉ 11)
13h30-14h30	Pause déjeuner**
14h30- 17h30	Pratique sur modèle* (UNITÉ 11)
17h30-18h00	Débriefing de fin de journée

JOUR 4 – 7 HEURES - PRATIQUE SOURCILS

10h00-13h30	Pratique sur modèle* (UNITÉ 11)
13h30-14h30	Pause déjeuner**
14h30- 17h30	Pratique sur modèle* (UNITÉ 11)
17h30-18h00	Évaluation des stagiaires, Bilan de stage, Remise des attestations